



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 19 décembre 2024

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE
- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Valérie MOREL

### I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- 2024-8364 : Modification du PPR mouvement de terrains à Roye (80)

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

### II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2024-8337 : Modification n°2 du PLU de Cauvigny (60)
- 2024-8375 : Modification du PLUi du Val de Somme (80)
- 2024-8384 : Modification n°8 du PLU de Merville (59)

Avis conforme défavorable

- Néant

### III - Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2024-8301 : PLU de Nouvion-en-Thiérache (02)
- 2024-8308 : Révision du PLU de Flers-en-Escrebieux (59)

#### **IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- 2024-8333 et 2024-8417 : Installation de stockage de déchets dangereux des Dièves à Hersin-Coupigny (62)
- 2024-8334 : Carrières de calcaires et de sablons à Mouchy-le-Châtel (60)
- 2024-8335 : Carrière à Nogent-sur-Oise (60)
- 2024-8352 : Centrale photovoltaïque à Tricot (60)
- 2024-8353 : Plateforme logistique à Tergnier (02)
- 2024-8363 : Extension d'un élevage de volailles à Wamin (62)
- 2024-8374 : Usine de production de produits surgelés à base de pommes de terre à Escaudoeuvres (59)
- 2024-8400 : Centrale photovoltaïque à Leuilly-sous-Coucy (02)
- 2024-8401 : Parc éolien des Bosquets à Flesquières (59)

#### **V - Autres dossiers soumis à délibération**

##### **V-1. Avis avec absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement**

- 2024-8355 : Parc éolien des Portes du Cambrésis à Flesquières (59)

##### **V-2 Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale**

- Néant

#### **VI -Cadrages**

- Néant

#### **VI -Autres dossiers**

- Echanges sur les Gaz à Effet de Serre (GES)

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR